



PRÉFET DE LA DRÔME

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Valence, le 24/06/2021

PASSAGE DU TOUR DE FRANCE DANS LA DRÔME LE 6 ET LE 8 JUILLET 2021

La 108^e édition du Tour de France traversera le département de la Drôme les 6 et 8 juillet 2021. Le 6 juillet, la 10^e étape partira d'ALBERVILLE pour une arrivée à VALENCE et le 8 juillet, la 12^e étape partira de Saint Paul-trois-Châteaux pour rejoindre NÎMES (suivant l'itinéraire horaires ci-annexé).

Afin de permettre le bon déroulement de ce grand évènement festif et populaire, la circulation sera réglementée sur l'ensemble des routes empruntées. La circulation sera interdite une heure avant le passage de la caravane et sera rétablie 15 minutes après le passage de la voiture-balai et du véhicule de la gendarmerie nationale surmonté du panneau « fin de course ».

Des panneaux d'information seront disposés tout le long du parcours une semaine avant l'épreuve

Conseils aux automobilistes

Afin que tout se déroule au mieux, il est important de respecter les consignes des forces de police et de gendarmerie. Il ne faut pas chercher à emprunter une voie avant sa réouverture afin d'éviter des accidents.

Points particuliers pour l'étape n°10 du 6 juillet :

- Il est recommandé d'éviter le centre-ville de Valence de 14 h à 17 heures. En cas de nécessité, préférez l'entrée à Valence Sud et évitez l'entrée par Valence Nord.

- Afin de sécuriser les agents municipaux de la ville de Valence en action sur les voies de circulation, la route de Crest sera fermée dès 11h00 par la police municipale de Valence. La DIRCE procédera à la fermeture des sorties n°33 de la LACRA à partir 13h00. Il est recommandé de privilégier les sorties 32 ou 34.

- Il est conseillé de rejoindre Valence par la lacra en venant du nord puis prendre la D111 et D93 afin de rejoindre Crest et inversement.

Un dispositif spécifique de sécurité du parcours a été mis en place par la ville de Valence. Pour plus d'information, consulter les sites internet de la ville de Valence ou Valence Romans agglomération.

Points particuliers concernant l'étape du 8 juillet :

- La sortie 19 sur l'autoroute A7 à Bollène est déconseillée de 9h à 14h.

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

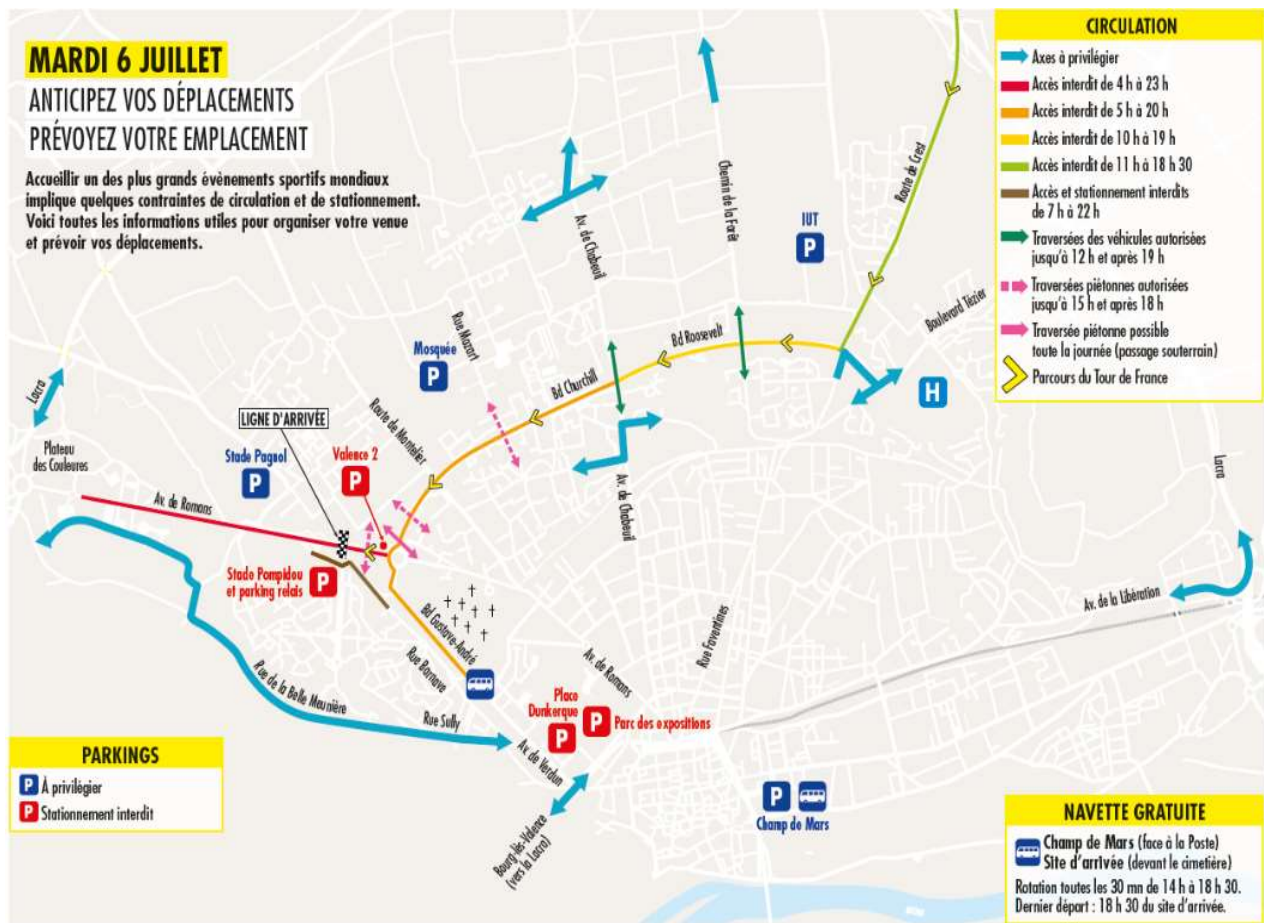
Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

- A Donzère pour rejoindre le Nyonsais et Ventoux, évitez les axes secondaires et préférez la RN7 via Lapalud.

- A l'Ouest il est recommandé de privilégier la RN7

- A l'est , il est conseillé de rejoindre Bollène - St Restitut en passant par la D859. Pour rejoindre St Restitut-Grigna il est conseillé de passer par la D71. Pour aller à Grignan-Montélimar passer par la D4

Tracé pour Valence :



Ca
Se
C
Tél :
Mél :
www

Tracé au départ de Saint-Paul-Trois-Châteaux :

Afin de profiter de cet événement en toute sécurité, il est conseillé lors de l'attente du passage des coureurs de rester vigilants. Il est également recommandé de ne pas laisser les enfants sans surveillance et de ne pas s'installer à la sortie d'un virage(faible visibilité).

Recommandations :

**Cabinet du Préfet
Service Départemental de la
Communication Interministérielle**

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr

- Restez derrière les barrières de sécurité s'il y en a.
- Respectez les consignes données par policiers, gendarmes et signaleurs.
- Surveillez vos enfants et tenez-les constamment par la main.
- Soyez extrêmement prudent lorsque vous ramassez par terre des cadeaux distribués par la caravane publicitaire.
- Tenez vos animaux domestiques en laisse et loin du bord de la route.
- Écartez-vous le plus possible de la chaussée. Accotements non stabilisés ou le ras du trottoir peuvent éventuellement être utilisés par les coureurs.
- Ne changez pas d'emplacement au dernier moment.
- Ne courez pas à côté des coureurs. Pour leur sécurité, n'allez pas au devant d'eux, même pour les encourager.
- N'aspergez pas les coureurs.
- N'agitez pas de banderoles au-dessus des coureurs.
- Photographes ou vidéastes, faites vos prises de vue en retrait de la chaussée. Vous risquez d'être trompé par votre objectif sur la distance réelle vous séparant des véhicules ou des coureurs.



Préfet de la Drôme



@Prefet26

Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78
Mél : pref-communication@drome.gouv.fr
www.drome.gouv.fr